PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS

CCSA des directeurs d'établissements spécialisés de Bordeaux

RÉSULTATS — du 29/11/2018 à 10h00 — au 06/12/2018 à 17h00

A. Nombre d'électeurs inscrits	A =	15	1. Y a-t-il eu carence ? ☑ Oui ☐ Non	Nombre de listes présentées	0
B. Nombre de votants	B =	0		Nombre de sièges à pourvoir	P = 2
C. Bulletins blancs ou nuls	C =	0		Quotient électoral (2 décimales) $G = \frac{D}{P} = \frac{0}{2} =$	0,00
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D =	0			

Désignation des syndicats ayant présenté des listes *(préciser le cas échéant l'organisation interprofessionnelle de rattachement)*	Nombre de candidats présentés par chaque liste N	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (Total égal à D) V	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle de la plus forte moyenne : $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges	Nombre de sièges selon le nombre de suffrages validement exprimés	Nombre de sièges selon le nombre de candidats		Nombre d'élus titulaires par liste

Carence de candidat

Signature des membres du bureau de vote :

NOM et PRENOM	Organisation syndicale	Signature

Claude GAUDY
Présidente du BUEC

Patrick BOUCHET
Secrétaire du BUEC

Nicolas SANCHEZ
Assesseur du BUEC

Thierry LAVIGNE
Assesseur du BUEC

Paraphe des membres du bureau de vote (excepté pour la dernière page)

© VOXALY 2018